

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- Agente de liaison :
Danielle Lacroix
- Surveillant de travaux :
Marcel Galarneau
- Directeur de projets :
Martin Ménard

EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- Préposés à l'entretien et aux réparations :
Juan Bautista, Stéphane Bouchard et Robert Desmarais
- Agent de location :
Yves Santerre
- Organisateur communautaire :
Patrick Benjamin



Danielle Lacroix



Patrick Benjamin



Martin Ménard

POUR INFORMATION SUR LES TRAVAUX

L'OMHM à votre service
Un seul numéro pour l'entretien, les réparations et l'extermination :

514 872-OMHM (6646)

Prévention sur le chantier

Pour éviter les accidents, assurez-vous de vous tenir loin des nacelles, des échafauds, des conteneurs et des autres équipements de l'entrepreneur.

- Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes orange ou des clôtures.
- Ne jetez pas d'ordures ménagères dans le conteneur de l'entrepreneur.
- Surveillez les enfants lorsqu'ils sont près du chantier, car il pourrait y avoir des trous dans la chaussée, des clous ou d'autres rebuts avec lesquels ils pourraient se blesser.

RESSOURCES SPÉCIALES AUX ILOTS SAINT-MARTIN

Des personnes ressources dans les organismes peuvent aider les gens parlant le **BENGALI** aux Îlots Saint-Martin.

Ces personnes sont :

Dilip Chowdhury, centre communautaire Tyndale
St-Georges : 514 931-6265

Lepika Sinha, Amitié soleil : 514 937-5876



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Infochantier est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-2016

Infochantier vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble ;

Infochantier vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion ;

Infochantier parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles requiert l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Coordination :
Martine Di Loreto

Rédaction :
Martine Di Loreto et
Danielle Lacroix

Graphisme :
Communication Art & Graf

Habitations Îlots Saint-Martin

INFOCHANTIER

Informer • consulter • améliorer

Septembre 2008 • Volume 1 • Numéro 1 • Office municipal d'habitation de Montréal

3,8 millions de dollars investis aux Îlots Saint-Martin en 2008-2009

Entre le début de l'automne 2008 et le printemps 2009, 3,8 millions de dollars seront investis dans les 12 immeubles du quadrilatère comprenant la terrasse Coursol, la rue Richmond, la rue Saint-Jacques, la rue Saint-Martin et incluant la terrasse Elgin ; à l'exception des bâtiments déjà rénovés.

Cette somme permettra à l'Office municipal d'habitation de Montréal d'améliorer plusieurs éléments des immeubles ciblés. Parmi les résultats attendus, on compte : l'étanchéité du toit, de la brique, des portes et des fenêtres ; ainsi que la solidité des balcons et la qualité de la ventilation.

Les travaux, qui sont déjà commencés, vont créer plus de bruit et de poussière qu'à l'habitude. Il y aura un va-et-vient important autour des habitations, puisque plusieurs ouvriers s'activeront à la tâche. L'accès à votre balcon sera également restreint pour une certaine période de temps. Des avis affichés à l'entrée des immeubles vous avertiront du moment exact où



débuteront chacun des travaux et des actions que vous pourrez poser pour aider au bon déroulement du chantier.

Nous sommes conscients des inconforts que causent les travaux et nous travaillons à ce qu'ils soient les plus temporaires possible. Nous espérons améliorer votre confort et votre sécurité durablement. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.

Avec vous

Le 9 juillet dernier, **Danielle Lacroix**, agente de liaison, et **Martin Ménard**, directeur de projets, étaient présents aux Îlots Saint-Martin pour rencontrer les locataires.

Les 19 personnes présentes à la rencontre ont pu échanger et poser des questions sur la nature des travaux qui s'en viennent, le calendrier prévu et le rôle des locataires pour la bonne marche des travaux.

Le présent bulletin donne les grandes lignes de la rencontre et résume le projet de rénovation.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION ET AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTAT	QUAND
Les balcons seront réparés.	La surface des balcons est abîmée.	Plus belle apparence	En cours
Certains balcons seront remplacés.	Des balcons mieux fixés et plus solides sont plus sécuritaires.	Plus de solidité	Mi-octobre
Les toitures seront remplacées.	Les grosses tempêtes de neige et de pluie usent la toiture et l'enveloppe des bâtiments. Il est important de les remettre à neuf régulièrement.	Meilleure étanchéité	Fin octobre
La brique sera partiellement réparée et nettoyée.			
Les portes, portes-fenêtres et fenêtres des maisonnettes seront remplacées.	Les nouvelles fenêtres ont un triple vitrage et répondent à des normes supérieures d'efficacité énergétique. Ces normes attestent que les fenêtres qui seront installées dans votre appartement sont mieux adaptées à notre climat. Elles permettent d'économiser jusqu'à 12 % des coûts d'énergie et contribuent par le fait même à protéger l'environnement. Les logements seront mieux tempérés en toutes saisons, puisque ces nouvelles fenêtres captent le soleil l'hiver et le reflètent vers l'extérieur l'été (lorsqu'elles sont fermées).	Meilleure étanchéité des portes, portes-fenêtres et fenêtres	Fin octobre
Une nouvelle hotte de cuisine sera installée dans tous les logements : ceux qui n'en avaient pas, en auront une ; tandis que ceux qui en ont déjà une, la verront remplacée.	Les nouvelles hottes évacuent la fumée, la graisse et la vapeur à l'extérieur. On améliore ainsi la qualité de l'air.	Meilleure ventilation	Janvier

QUAND
Consultez les avis affichés à l'entrée des immeubles pour connaître le moment où les travaux se feront chez vous et pour préparer votre logement en conséquence.

Il nous est difficile présentement d'établir une date précise pour chacun des travaux, puisque cela dépend des quatre éléments suivants :

- la disponibilité des matériaux nécessaires ;
- les délais de fabrication des portes et fenêtres ;
- les délais de livraison ;
- ainsi que les conditions climatiques.

Merci de consulter et de respecter les avis.

L'INSTALLATION D'UNE HOTTE DE CUISINE EN TROIS ÉTAPES

L'installation d'une hotte de cuisine demande le savoir-faire de trois ouvriers spécialisés : un menuisier, un électricien et un installateur d'appareils de ventilation. Ces trois corps de métier entreront chez vous à des moments différents, en vous avisant 48 heures à l'avance. Ainsi, la mise en fonction de la nouvelle hotte pourrait prendre jusqu'à un mois.

RÔLE DU LOCATAIRE - À VOUS D'AGIR

Vous pouvez aider au bon déroulement des travaux en préparant votre logement à la venue des ouvriers. La marche à suivre est la suivante :

- Suivez les recommandations des avis affichés à l'entrée des immeubles.**
- Lorsqu'il sera temps pour les ouvriers d'entrer dans votre logement pour y effectuer les travaux, l'entrepreneur vous préviendra (lire l'encadré ci-dessous). Assurez-vous alors de :**
 - Avoir quelqu'un à la maison au moment indiqué par le rendez-vous, que ce soit vous ou quelqu'un d'autre. Si vous prévoyez être absent au moment indiqué, assurez-vous de trouver **quelqu'un de confiance pour être présent à votre place.**
 - Enlever **TOUT ce qui se trouve à moins d'un mètre** (trois pieds) des portes et des fenêtres :
 - meubles,
 - plantes,
 - rideaux,
 - décorations,
 - et tout autre objet.
 - Enlever les **climatiseurs** des fenêtres.
 - Enlever tous les objets et le mobilier qui se trouvent sur votre balcon, incluant les **antennes paraboliques** fixées à votre balcon, au moment où vous recevez l'avis de l'entrepreneur.

L'entrepreneur vous préviendra

Que ce soit pour prendre rendez-vous ou pour vous demander d'enlever certains objets devant les portes et fenêtres, l'entrepreneur pourra vous joindre de différentes manières : un mot dans votre boîte aux lettres, un message par téléphone, une note sur la porte de votre logement... ou un avis affiché à l'entrée des immeubles.

Soyez vigilant à ses avis !

KF Construction est l'entrepreneur général qui coordonnera la quinzaine d'entreprises qui effectueront les travaux aux Îlots Saint-Martin.

L'horaire de travail des différents corps de métiers s'échelonne de 7 h à 17 h du lundi au vendredi. Dans certains cas exceptionnels, il pourrait y avoir allongement de cette plage horaire si la bonne marche du chantier en dépend.